



**Pisciculture Louis BLANC - LA PUYA**  
**92, rue des Marquisats 74000 - ANNECY**

☎ **04 50 51 53 97**

Email : **aappma.annecy.rivieres@gmail.com**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**SAMEDI 18 FEVRIER 2023 9H30**  
**SALLE DES EAUX ET FORETS**

Le SAMEDI 18 FEVRIER 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Anancy Rivières conformément à ses statuts.

M. Francis AUBERT déclare ouverte l'Assemblée Générale à 9h 45 précises. Il souhaite la bienvenue à tous. Il remercie pour leur présence :

Mme Magalie MUGNIER Conseillère Départementale représentant M. Martial SADDIER  
 M. Philippe MACHEDA Vice-Président de l'Association des communes Forestières de Haute Savoie  
 M. Yann MAGNANI Président d'Anancy Lac Pêche  
 Stéphane BOUCLIER adjoint à la mairie de Fillière  
 Ainsi que le personnel de la Fédération présent.

**LECTURE DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022**

Gilles Richier, secrétaire, procède à la lecture du compte rendu de l'assemblée générale de l'exercice 2022 avant de passer au vote.

Vote. Approuvé à l'unanimité.

**NOMBRE D'ADHÉRENTS 2022 :**

**Evolution du nombre d'adhérents et de vente de  
cartes de pêche de 2021-2022**

Produit	Saison 2021	Saison 2022	Evolution		
Carte Personne majeure	1533	1458	-75	-4.89%	
<b>Sous-Total des cartes Personne Majeure</b>	<b>1533</b>	<b>1458</b>	<b>-75</b>	<b>-4.89%</b>	
Carte Découverte Femme	111	107	-4	-3.6%	
Carte Personne mineure	319	324	5	+1.6%	
Carte Découverte -12 ans	432	326	-106	-24,5%	
Carte Hebdomadaire	388	297	-91	-23.45%	
Carte Journalière	744	570	-174	-23.39%	
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>3527</b>	<b>3082</b>	<b>-445</b>	<b>-12.62%</b>	
Autres options	902	913	11	+1.22%	
<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>4429</b>	<b>3995</b>	<b>-434</b>	<b>-9.8</b>	
	<b>Total Adhérents</b>	<b>1963</b>	<b>1889</b>	<b>-74</b>	<b>-3,77%</b>

**Ce qu'il faut retenir pour 2022:**

**1889 adhérents (-3,77%) pour 3082 cartes vendues (-12,6%)**

**La sécheresse a pénalisé la vente des "cartes touristes"**

## TARIFS CARTES 2023 TARIFS CARTES DE PECHE 2023

Pêcheur ne possédant pas de carte		cotisation AAPPMA	cotisation FD	Cotisation FNPL	RMA	Prix de la carte	Réciprocité 74/73
ANNUELLE	CARTES ADHERENT ADULTE	56,80	21,00	28,40	8,80	115,00 €	12,00 €
	DECOUVERTE FEMMES (réciprocité 74/73 gratuite)	16,00	4,80	6,40	8,80	36,00 €	gratuite
	CARTE MINEURS (12-18 ans)	25,50	2,30	3,20		31,00 €	4,00 €
	CARTE DECOUVERTE -12 ans	6,00		1,00		7,00 €	gratuite
TOURISTIQUE	CARTE JOURNALIERE	11,30	5,30	3,40	1,00	21,00 €	
	CARTE JOURNALIERE MINEUR 12-18 ans	5,50	2,30	3,40	1,00	12,20 €	
	CARTE HEBDOMADAIRE	15,50	5,00	9,70	3,80	34,00 €	10,00 €

Pêcheur possédant déjà une carte (CPMA déjà acquitée)		cotisation AAPPMA	cotisation FD		CPMA	Prix de la carte	Réciprocité 74/73
ANNUELLE	CARTES ADHERENT ADULTE	56,80	21,00			77,80 €	12,00 €
	DECOUVERTE FEMMES (réciprocité 74/73 gratuite)	16,00	4,80			20,80 €	gratuite
	CARTE MINEURS (12-18 ans)	25,50	2,30			27,80 €	4,00 €
	CARTE DECOUVERTE -12 ans	6,00		1,00		7,00 €	gratuite
TOURISTIQUE	CARTE JOURNALIERE	11,30	5,30			16,60 €	
	CARTE JOURNALIERE MINEUR 12-18 ans	5,50	2,30			7,80 €	
	CARTE HEBDOMADAIRE	15,50	5,00			20,50 €	10,00 €

### RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Francis Aubert, Président, prend la parole :

Conformément au programme des activités prévues pour 2022 les premiers chantiers des commissions ont permis la réalisation de nombreux projets.

En premier lieu le renforcement de la garderie (mission statutaire des AAPPMA) avec la formation et l'assermentation de 6 nouveaux gardes (5 gardes bénévoles et le recrutement d'un technicien à la pisciculture qui effectuera des missions de garderie) ce qui portera l'effectif à 13 gardes.

La collecte des baux de pêche qui se poursuit avec l'achat de données actualisées du cadastre. Betty notre employée en CDD qui avait été chargée de mettre en place la collecte informatisée sur l'application QGIS ayant trouvé un emploi à plein temps, a passé la main à Isabelle notre secrétaire après une formation à l'outil.

La commission communication a beaucoup travaillé avec notre webmaster Romain Lose pour reconstruire et enrichir le site internet afin d'améliorer sa visibilité, nous vous le présenterons.

Les deux projets adoptés lors de l'AGE du 22 octobre dernier ont été concrétisés pour l'ouverture prochaine :

Création d'une réserve partielle de pêche sur le Nant des Brassets (commune de Thorens Glières, lieu dit la verrerie) pour préserver une population fonctionnelle de truites.

Création d'un parcours PRENDRE ET RELACHER sur le FIER et sur le NOM sur la commune de THONES qui va permettre d'observer les impacts des travaux importants réalisés cette année pour prévenir les risques d'inondation.

Également pour cette ouverture le parcours urbain halieutique le long du Thiou que nous espérons voir fréquenter par les jeunes urbains dépourvus de moyen de locomotion adeptes de STREETFISHING ou tout simplement découvrant la pêche. Ce parcours servira également aux écoles de pêche. Il bénéficiera régulièrement de lâchers de truites AEC avec une réglementation spécifique. Des panneaux d'informations vont être installés le long du parcours.

Concernant la réhabilitation du bâtiment et de la pisciculture de la Puya les travaux ont débuté avec la rénovation des 20 bassins circulaires ainsi que la tuyauterie en inox.

La rénovation de nos bureaux s'est récemment terminée avec la création d'une vraie salle de réunion fonctionnelle, d'un bureau indépendant pour le secrétariat rénové, d'un coin cuisine entièrement refait

ainsi que la création d'un local pour les archives. Merci aux bénévoles qui se sont fortement impliqués, ce qui a permis de diminuer les coûts.

Rappelons que ces travaux sont uniquement possibles grâce au plan pêche initié par le département qui subventionne à hauteur de 80 % ces investissements.

L'activité de la pisciculture a permis de produire plus de 225 000 alevins de truites de souche (FIER et USSES) répartis sur les tronçons définis dans le Plan Local de Gestion (PLG), en conformité avec le PDPG. Alevinages effectués de début mai à fin juin.

AFFLUENTS DU LAC (ANGON ET BORNETTE)	7 200
FIER-FILLIERE	102 240
USSES	116 000
TOTAUX	225 440

Au début de l'automne 3 400 truites de souche AEC ont été alevinées dans le bas des USSES en aval du pont rouge.

Ont également été produits :

25 000 truitelles d'automne AEC pour la Fédération de Savoie

10 000 alevins AEC pour L'AAPPMA DU VAL ROMÉY dans l'Ain

5 000 alevins AEC pour l'AAPPMA du lac d'Aiguebelette à destination d'un affluent du lac.

Se sont ajoutés 6 000 alevins pré estivaux pour l'alevinage de lacs de montagne pour la Fédération de Savoie.

La semaine du 28 mars nous avons été victimes d'un vol de 6 géniteurs qui n'étaient pas à maturité. Une plainte a été déposée au commissariat de police d'Annecy. La sécurité du site est incluse dans le cahier des charges du projet de réhabilitation.

L'AAPPMA est intervenue de mars à octobre pour effectuer :

- 31 pêches de sauvegarde lors de travaux dans les cours d'eau sur un linéaire de 3 660 mètres. 5 582 poissons déplacés dont 2 062 truites.
- 9 pêches de sauvetage sur un linéaire de 3 210 mètres, 3 537 poissons sauvés dont 2 704 truites. D'autres pêches de sauvetage ont été réalisées par la Fédération sur notre secteur, les représentants de la Fédération ici présents vous donneront les chiffres lors de leur intervention. Cette situation est due à l'assèchement partiel des cours d'eau, conséquence d'une période très longue de sécheresse qui a débuté au printemps pour se prolonger jusqu'à l'automne. C'est ainsi plus de 9000 truites, 918 chabots, 165 vairons, 179 loches qui ont été sauvés dans les cours d'eau gérés par notre AAPPMA. Ceci grâce à l'implication de nos techniciens, de la Fédération et de nos bénévoles sans qui ce résultat très positif n'aurait pu être garanti. Encore un grand merci à eux.

Toutes les AAPPMA ont été touchées par cette sécheresse. Les statistiques de météo France ont démontré que tous les mois de l'année 2022 ont été déficitaires en pluviométrie.

Cette situation a également eu pour conséquences d'importants épisodes de braconnage cet été sur le Fier, les Usses, le Nom et la Fillière.

Les arrêtés sécheresse n'ont malheureusement pas eu d'incidence positive sur les cours d'eau, bien au contraire, les consommations ont augmenté pendant cette période.

Nous avons fait l'acquisition d'un appareil supplémentaire pour les pêches électriques nous permettant de pêcher avec deux anodes lorsque la largeur de la rivière est supérieure à 4.50 mètres (obligation réglementaire), évitant ainsi les pertes de temps et des kilomètres inutiles pour emprunter un appareil auprès d'une autre AAPPMA. Il constitue également un secours si notre unique groupe (vieux de 14 ans) venait à tomber en panne. Grand bien nous en a pris c'est ce qui est arrivé lors de la dernière pêche électrique de l'année.

La Fédération a également effectué des pêches de sauvetage en renfort, là encore ils vous en exposeront les résultats lors de leur intervention.

Comme chaque année nos bénévoles ont participé à d'autres pêches électriques sur d'autres territoires que notre AAPPMA selon les besoins.

L'atelier pêche nature encadré par Christophe, guide de pêche professionnel a permis à une vingtaine d'enfants de s'initier ou se perfectionner aux divers modes de pêches, d'être sensibilisés à la protection du milieu aquatique et découvrir le territoire de l'AAPPMA. Cette année de sécheresse intense a compliqué les sorties en rivière, le parcours du Thiou sera le bienvenu cette année.

La commune de FILLIERE est à l'origine d'un projet de microcentrale électrique sur le Nant des Brassets. Nous avons participé à une première réunion. Les études d'impact vont débuter, nous suivons attentivement ce dossier conjointement avec la Fédération.

Le projet de monter l'eau au Semnoz afin d'avoir une eau de qualité conforme aux exigences sanitaires pour la fabrique des fromages en alpage et relier au réseau d'eau potable les restaurants nous préoccupe beaucoup. Le pompage prévu au col de Leschaux, aux sources du Laudon va encore fragiliser ce cours d'eau déjà très sollicité par les pompages déjà existants pour alimenter en AEP les nombreuses constructions. Le Laudon subit déjà des assecs particulièrement dans sa partie basse, observés encore cette année.

Nous suivons le projet de retenue collinaire de Beauregard pour lequel nous avons déposé un recours administratif devant le tribunal administratif de Grenoble pour insuffisance de l'étude d'impact, l'absence de diagnostic piscicole et de mesures de l'impact piscicole sur l'insuffisance de l'étude hydrologique du Nom et sur la potentielle dégradation de la masse d'eau vis-à-vis du SDAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée Corse). Audience prévue dans le courant de l'été 2023.

Tout au long de cette année 2022 nous avons répondu présent et participé aux nombreuses réunions des contrats de rivières ou de bassin, concertation de projets....

Comme vous pouvez le constater cette première année de mandat fut riche en expériences.

Je conclurai en remerciant encore une fois tous nos bénévoles ainsi que nos gardes particuliers pour leur implication et leur disponibilité tout au long de cette année 2022, sans oublier les sociétés locales de pêche qui sont au plus près du terrain et qui nous aident.


Je termine en lançant un appel à tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps pour nous aider dans l'accomplissement des missions de l'association.

Vote du rapport d'activités. Approuvé à l'unanimité.

## **PRÉSENTATION DES COMPTES**

Le trésorier, M. VENET présente et explique le bilan des comptes 2022

Les produits

<b>Répartition des produits (€)</b>					
	<b>Cartes</b>	<b>Subventions</b>	<b>Services</b>	<b>Produits Financiers</b>	<b>Produits exceptionnels</b>
<b>2021</b>	<b>102994</b>	<b>-</b>	<b>31913</b>	<b>839</b>	<b>0</b>
<b>2022</b>	<b>96964</b>	<b>563</b>	<b>52291</b>	<b>1052</b>	<b>4695</b>

## Les charges

## Répartition des charges (€)



	Achat Cheptel	Charges Externes	Impôts et taxes	Charges du Personnel	Dotation aux amortissement	Autres Charges
2021	1327	43713	1685	66378	7978	
2022	150	59709	1800	68583	6166	54
		36,59%	6,82%	3,32%		

## Le bilan des comptes



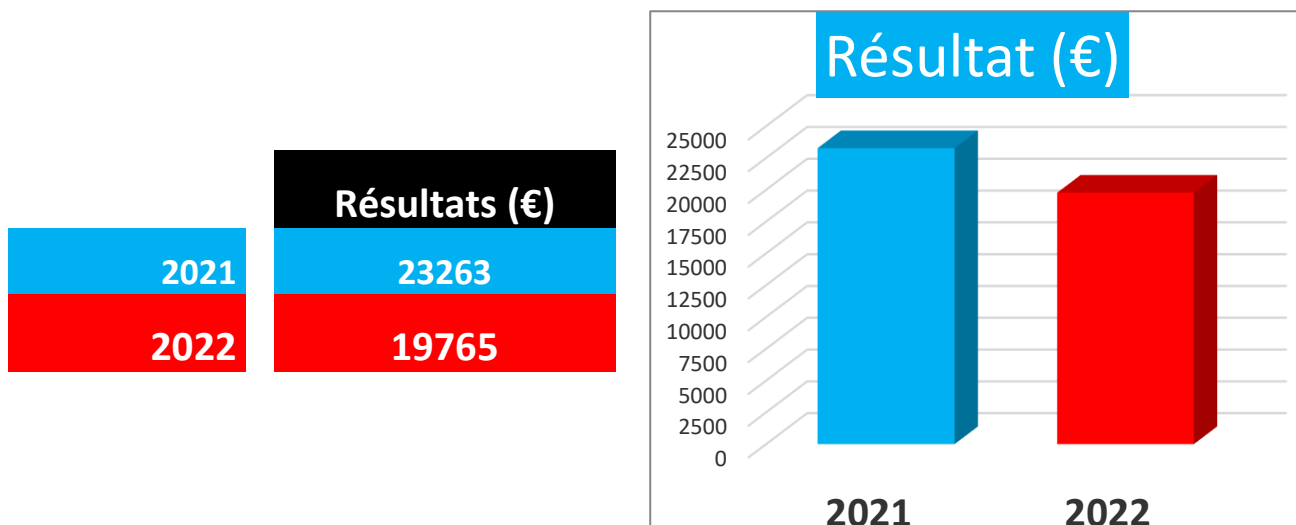
## Bilan des comptes (€)

ACTIF			PASSIF		
	2022	2021		2022	2021
ACTIF IMMOBILISE	98 215	69 068	FONDS PROPRES	373 937	354 660
IMMO CORPORELLES	46 157	17 523			
IMMO FINANCIERES	52 058	51 545	<b>RESULTAT</b>	<b>19765*</b>	<b>23 263</b>
ACTIF CIRCULANT	294 879	308 374	Subventions d'INVESTISSEMENT		488
CREANCES	14 238	16 662	DETTES CYCLIQUES	19 157	22 783
TRESORERIE	278 249	287 062	-FOURNISSEURS	3 566	9 153
DISPONIBILITES	221	2 557	-FISCALES ET SOCIALES	15 158	13 256
CH. CONST. AVANCE	2 170	2 094	-AUTRES DETTES	433	374
<b>TOTAL</b>	<b>393 094</b>	<b>377 442</b>	<b>TOTAL</b>	<b>393 094</b>	<b>377 442</b>

\* dont recettes exceptionnelles: Pêches travaux +17 800 et Dissolution Sté Faverges 4695 = 22 495€

## Et le résultat :

Grâce au don de la Société de Pêche de Faverges (solde de leur trésorerie suite sa dissolution) et au nombre important des pêches pour travaux réalisées cette année le résultat est positif de 19765 €

**RAPPORT COMMISSION DE CONTRÔLE (en annexe)**

Vote après lecture du rapport de la commission de contrôle. Approuvé à l'unanimité

## **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE**

Sont candidats à l'élection de la commission de contrôle pour le mandat 2023 :

Alain Lainé  
Patrick Piloti

Vote. Elus à l'unanimité.

## **PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2023**

Cette année 2023 a débuté le 2 janvier avec l'arrivée d'un nouveau technicien de pisciculture, Julien BOURQUE après sa formation en alternance, BPREA (brevet professionnel responsable entreprise agricole, spécialité aquaculture continentale) complétée par un bac professionnel gestion des milieux naturels et de la faune. Embauché à temps partiel, sous la responsabilité de Yves JOSSERAND, pour préparer le prochain départ à la retraite de Yves pendant une période de transition de deux ans. Bienvenue parmi nous et souhaitons-lui la réussite exemplaire de Yves JOSSERAND.

Nous avons réuni l'équipe élargie de nos gardes particuliers pour faire connaissance, créer une synergie de groupe et préparer la saison 2023. Vous aurez l'occasion de les croiser au bord de l'eau, merci de leur réserver le meilleur accueil.

Un des grands dossiers du mandat, la rénovation du site de la Puya datant des années soixante, passoire énergétique, prend forme après une première présentation du projet par l'architecte le 16 Février, dont nous allons vous présenter une ébauche, ayant pour objectif de débiter les travaux à l'horizon du quatrième trimestre 2023.

Rappelons que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80 % dans le cadre du plan pêche départemental, ce qui nous permet d'aborder ces travaux avec sérénité pour nos finances associatives.

La recherche d'un nouveau véhicule servant au transport des poissons, aux alevinages et aux pêches électriques est en cours pour remplacer celui vieillissant actuellement en service.

Un nouveau projet à l'étude avec la création d'un parcours spécifique sur la Fillière qui a retenu l'adhésion à l'unanimité des pêcheurs de la société de pêche du pays de Fillière lors d'un vote à l'AG ordinaire du 24 janvier 2023. Le projet sera instruit courant 2023 pour être présenté au vote des adhérents en 2024.

Au delà des missions récurrentes déjà très énergivores que j'ai cité dans le bilan d'activités 2022, garderie, collecte de baux, production d'alevins, alevinages, pêches électriques, participation aux contrats de bassin Fier et lac (SILA), contrat de rivières des Usses (SYR'USSES) et bien d'autres réunions ainsi que notre participation aux divers événements, 2023 va nous permettre de poursuivre les grands thèmes qui font partie des objectifs que nous nous sommes fixés pour ce mandat :

- Développement d'outils de communication permettant de garantir des informations régulières aux adhérents
- Développer le loisir pêche amateur et participer au développement du tourisme pêche
- Valoriser les activités de l'AAPPMA
- Éducation à l'environnement, à la biodiversité et au développement durable
- Mise en valeur de la gestion piscicole et de nos ressources piscicoles
- Animation et développement de l'Atelier Pêche Nature (nous réfléchissons à étendre davantage notre offre de stage APN, à l'organisation d'un concours inter-APN du département que nous pourrions organiser sur le parcours du Thiou)
- Développement de l'offre pêche conjointement avec la Fédération

Vote. Adopté à l'unanimité.

## **BUDGET PRÉVISIONNEL**

Le Trésorier présente et commente le budget prévisionnel

PRODUITS	2022	Prévision 2023	Observations
VENTES DE CARTES	96964	105 917	Sans perte d'adhérents
TRANSFERT DES CH.	86	0	
SUBVENTION	563	42 000	Plan Pêche Départemental
SERVICES	52291	39 300	Sans doute moins de pêches pour travaux
PROD. FINANCIERS	1052	1 100	
PROD. EXCEPT.	4695		
<b>TOTAL</b>	<b>155651</b>	<b>188 317</b>	
CHARGES	2022	Prévision 2023	Observations
ACHATS CHEPTEL	150	1300	
CHARGES EXTERNES	59709	83659	dont Parcours Thiou et AEC et Trvx La Puya
IMPOTS ET TAXES	1800	1900	
CH. DE PERSONNEL	68583	94384	dont un Tech. pisculteur suppl. à mi-temps
DOT. AMORT.	6166	8000	
AUTRES CHARGES		200	
<b>TOTAL</b>	<b>136408</b>	<b>189443</b>	
<b>RESULTAT</b>	<b>2022</b>	<b>Prévision 2023</b>	
<b>RESULTAT</b>	<b>19 765</b>	<b>-1 126</b>	

Vote. Adopté à l'unanimité.

## **ECOLE DE PECHE – BILAN DE LA SAISON 2022- C. LAUGIER**

Pendant l'été 2022, une vingtaine d'enfants a participé à nos stages de pêche. Les niveaux d'eaux se sont avérés exceptionnellement bas. Certains parcours dit pédagogiques ont difficilement été accessibles pour nos jeunes par manque d'eau. Nous avons dû, une nouvelle fois nous adapter comme tout bon pêcheur !! Le Fier a été privilégié pour son niveau d'eau, sa variété de profils et son accessibilité permettant d'encadrer les enfants en toute sécurité. Pêcheurs débutants ou pêcheurs un peu plus confirmés ont pu bénéficier de conseils leur permettant de progresser sur les lancers, la lecture de la rivière ou bien encore les approches des différents postes.

## **UN SITE INTERNET RELOOKE**

Gilles Richier présente le nouveau site internet : <https://annecyrivieres.fr/>

## **INTERVENTION DE LA FEDERATION DE PECHE DE HAUTE SAVOIE**

La Fédération a présenté un chantier d'étude du déplacement de la truite lacustre dans l'eau morte avec installation de capteur ; les objectifs :

Etudier la dynamique de migration de dévalaison des juvéniles et de montaison des géniteurs

Définir le linéaire ouvert colonisé par la truite lacustre ainsi que sa contribution au recrutement en juvéniles dévalant au lac

Suivi des déplacements des truites sédentaires en parallèle des individus lacustres

## **INTERVENTION PHILIPPE MACHEDA**

Intervention de Monsieur Philippe Macheda, Vice-Président de l'Association des communes Forestières de Haute Savoie qui nous présente l'interaction Rivières / Forêts.

Clôture de l'AG.

**LE PRESIDENT FRANCIS AUBERT**



## Rapport de la commission de contrôle sur les comptes de l'exercice 2022 de l'AAPPMA Annecy Rivières

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2022, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'AAPPMA Annecy Rivières pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Le compte de résultat indique un total de 155 491 € en produits et de 135726 € en charges soit un exercice excédentaire de 19765 €.


Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultats concordent avec la comptabilité.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux responsables et de remercier le trésorier pour son travail.

A Annecy le 6 février 2022

Les vérificateurs des comptes

Alain LAINE



Laurent AVRIL

